



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 février 1998

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 Février 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 Mars 1998

Chamois Niortais Football Club - Centre de Formation - Rapport 1996/97

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Claire MINALI-BELLA donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

DELIBERATION D98075

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 février 1998

Observatoire des Structures Extérieures **Chamois Niortais Football Club - Centre de Formation - Rapport 1996/97**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Les activités professionnelles du club des Chamois Niortais, gérées jusqu'à l'an dernier par l'association Chamois Niortais Football Club, sont aujourd'hui confiées à une société anonyme à objet sportif (S.A.O.S.) constituée en mars 1997.

A la suite de la création de cette société, une assemblée générale extraordinaire des associations "Chamois Niortais Football Club" et "Centre de Formation de Football de Niort" en date du 26 mai 1997 a décidé la fusion-absorption de la seconde par la première avec effet rétroactif au 1er juillet 1996. L'association ainsi constituée, dénommée "Chamois Niortais Football Club - Centre de Formation", assure à la fois l'ensemble des activités amateurs du club et la formation des jeunes footballeurs en application des dispositions de la Charte du Football Professionnel ; 28 jeunes étaient en formation pendant la saison 1996/97.

La subvention municipale s'établit à 2.135.000 francs et représente 51% du total des subventions accordées par les collectivités territoriales.

Au vu :

- de l'analyse financière réalisée par le cabinet G. Poignant
- du rapport du Commissaire aux Comptes de l'association

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver ce rapport et les comptes 1996/97

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)